

Naufrage du 21 ventôse an 9

12 mars 1801

Badaud 1 (*pro consulat*)

Que se passe t-il ?

Badaud 2

Le chaland est échoué

Badaud 3 (vieux nostalgique)

Mais il coule !

Badaud 1

Il y a des passagers, des femmes et des enfants...

Badaud 2

Le chaland coule, le vent le pousse dans le courant, les vagues le submergent par l'arrière ; ils vont se noyer, tout enchaînés qu'ils sont et en robe de voyage.

Badaud 1

Ah, voilà Cailleau avec ses gars.

Badaud 2

Vont-ils arriver à temps. Allez Cailleau ; vite Cailleau.

En chœur

Allez Cailleau, allez Cailleau...

Badaud 1

Cinq six ; mais c'est son bachot qui va couler. Il revient avec les femmes et les enfants, et les deux qui étaient à l'eau et qui s'accrochent à son bateau.

Badaud 2

Ils grelottent ; c'est qu'il fait froid avec ce vent de galerie ; voilà encore un grain qui monte.

(Les femmes courent à la rencontre des naufragés et les soutiennent)

Badaud 3

Oh celle-ci est grosse. Prenez mon habit ; réchauffez vous.

Les Cailleau sont repartis vers leur bateau.

Badaud 1

Ca y est : tous les hommes sont sauvés. Seize qui ont failli périr. Ils viennent de Saint Florent. Par ce vent de galerie, le chaland allait bon train, et puis il s'est engravé.

Badaud 2

Non l'eau est haute : il a du heurter un de ces fichus bâtons de quartier rompus, les mariniers les négligents et les abandonnent dans le chenal : ce sont de véritables épieux qui crèvent nos bateaux.

Badaud 3

Non, je connais bien l'endroit : ils sont montés sur une souche que la crue du printemps dernier a laissé là. Je l'ai déjà signalée.

Badaud 2

Mais il n'y a plus personne pour nettoyer la rivière.

Badaud 3

Ah ! du temps de la Communauté des Marchands, le travail était bien fait

Badaud 1

Et même avec l'administration des levées et turcies, les choses étaient bien tenues.

Badaud 3

Maintenant depuis plus de 10 ans, avec tous les malheurs qui ont fondu sur le pays ce ne sont plus que désordre et laisser à la vau l'eau.



Naufrage du 21 ventôse an 9

12 mars 1801



Badaud 1

C'est comme nos mariniers : ils doivent s'inscrire a Angers. Ah ! la ville d'Ingrandes a bien souffert des troubles et de la guerre.

Badaud 2

La ville a perdu toute activité avec le départ de tous les administrateurs et fonctionnaires : ceux des traites et des gabelles

Badaud 3

Et ceux du Quartier Maritime.

Badaud 1

Oh, le quartier Maritime c'était bon a envoyer nos gars

sur les vaisseaux du Tyran.

Badaud 3

N'empêche que tous les mariniers des paroisses alentours étaient inscrits chez nous où ils recevaient leurs pensions.

Badaud 2

Maintenant il faut aller a Angers au Syndicat des mariniers et Ingrandes n'est plus qu'une ville désertée et isolée au bout des routes infestées de Chouans...

Badaud 1

...et de Brigands.

Badaud 3

Oh, cela va mieux depuis l'an passé : le marché a repris comme dans l'ancien régime et les ouvriers ont travaillé cette année.

Badaud 2

Buonaparte a ramené la paix en traitant avec les chouans et depuis un an nous pouvons entendre la messe dans notre église.

Badaud 1

Nos jeunes gas vont revenir : le mois dernier la paix a été signée avec l'Autriche, à Luneville

Badaud 2

Mais c'est la paix avec l'Anglois qu'il nous faudrait, pour revoir nos mariniers qui croupissent sur les pontons de la Perfide Albion.

Badaud 3

Buonaparte et Lebrun vont nous ramener Louis XVIII. Vive le Roy !

Badaud 1

Certainement que Cambaceres ne le permettra jamais et préférerait soulever Paris.

Badaud 2

Ah non, cela ne pourrait pas recommencer : tant d'horreurs...

Le citoyen Cailleau remonte la cale

Naufragé, à Cailleau

Veuillez accepter cet argent en modeste reconnaissance de votre acte de sauvetage.

Cailleau

N'en faites rien, nous sommes trop heureux de vous avoir sauvé de la noyade.



Naufrage du 21 ventôse an 9

12 mars 1801

Six jours plus tard... Le maire Jacques Richard vient au devant des Cailleau.

Badaud 1

Ah, voilà le citoyen Richard...

Le maire, à Cailleau

Six jours après votre acte de courage, Monsieur le Préfet du Maine et Loire, le citoyen Pierre Montault-Desilles...

Badaud 2

C'était qui le Préfet ?

Badaud 1

C'est celui qui fait appliquer l'ordre des trois Consuls dans le département. Montault-Desilles a été nommé, l'année dernière, premier préfet du Maine et Loire : il est bien malin de profiter de toutes occasions pour ce faire connaître au bout de son département.

Le Maire

Ne m'interrompez pas. Voici le message du citoyen Préfet.

« Liberté Egalité... Angers, le 27 Ventose an 9 de la République française.

Le Préfet du Département du Maine et Loire aux Citoyens Cailleau, mariniers à Ingrandes.

On m'a rendu compte, citoyens, de l'acte de dévouement par lequel, vous avez, Le 21 de ce mois, sauvé la vie à seize personnes échouées vis à vis Montrelais, et qui auraient inévitablement péri, si vous n'étiez volés à leur secours.

Sans doute on ne peut trouver que dans son propre coeur le prix de pareilles actions ; mais permettez que je joigne ma voix au cri de reconnaissance des naufragés que vous avez arrachés à la mort. Rien n'égale la sensibilité avec laquelle j'ai appris les détails de cet heureux et triste événement.

Je ne laisse point ignorer au Gouvernement, Citoyens, le trait d'humanité dont il s'agit et je suis convaincu qu'il en sera vivement touché.

Je vous salue.

Montault-Desilles »

Et voici le courrier que Monsieur le Préfet a adressé au ministre de l'Intérieur

Badaud 1 (*admiratif en sifflant*)

au Ministre de l'Intérieur ?

Le Maire, poursuivant

« Monsieur le Préfet du Maine et Loire au Ministre de l'Intérieur.

Citoyen Ministre, le 21 ventôse 16 personnes s'embarquèrent à Saint Florent pour se rendre à Ingrandes, quoique la Loire fut extrêmement agitée. Le bateau s'est échoué sur une pièce de bois et sur des débris d'arbres, l'équipage et le passagers couraient le plus grand danger et deux d'entre eux avaient déjà disparu sous les eaux, lorsque le Citoyen Cailleau s'élança à leurs secours, malgré la tempête.

Les bateliers affrontèrent les dangers et parvinrent à sauver tout l'équipage qui, pendant vingt minutes était demeuré sans secours avec la perspective d'une mort inévitable. Tous les passagers se réunirent pour faire accepter à ces généreux Citoyens des gratifications, comme témoignage de leur reconnaissance, mais ceux-ci refusèrent constamment et déclarèrent qu'ils se trouvaient trop payés de leur avoir sauvé la vie. Puis ils prodiguèrent aux naufragés tous les soins que demandait leur situation fâcheuse et se déshabillèrent pour les couvrir de leurs vêtements.

J'ai pensé, Citoyen Ministre, que vous serez bien aise de connaître cet acte de dévouement. J'écris une lettre de félicitations au Citoyens Cailleau et le recommande au Maire d'Ingrandes de lui assigner une place distinguée dans la fonction publique.

Salut et Fraternité ».

